Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau cantonal des prestations psychopédagogiques scolaires : responsable désigné

Dans sa séance du 10 juillet dernier, le Conseil d'Etat a désigné M. Marc Wicht au poste de responsable du Bureau cantonal des prestations psychopédagogiques scolaires. M. Wicht aura pour tâche de conduire la réflexion et d'élaborer, en concertation avec les spécialistes et les responsables scolaires, un concept et les modifications réglementaires fixant l'organisation et le financement propres à assurer la cohérence et la qualité des prestations offertes aux élèves en difficultés.

Agé de 43 ans, marié et père de deux enfants, actuellement inspecteur de l'enseignement spécialisé, M. Marc Wicht bénéficie de la double formation d'enseignant et de psychologue. Avec l'appui de l'IDHEAP où il prépare son Master, il aura pour tâche de conduire la réflexion et d'élaborer, en concertation avec les partenaires concernés, un projet qui permettra de fixer dans le règlement d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984 l'organisation et le financement propres à assurer la cohérence et la qualité des prestations offertes aux élèves en difficultés.

La désignation de M. Wicht fait suite à une procédure où le Bureau du recrutement et de la mobilité, rattaché au Service du personnel de l'Etat de Vaud, a offert son appui technique dans le domaine des ressources humaines.

Le Bureau cantonal se mettra en place dès le 1er septembre 2000. Il a été décidé par le Conseil d'Etat pour élaborer, puis mettre en ?uvre dans le cadre d'EtaCom un concept cantonal pour les prestations psychopédagogiques scolaires.

L'harmonisation et la coordination des pratiques actuelles contribueront à doter l'école, dans son ensemble, des outils indispensables pour relever les nombreux défis auxquels elle est actuellement confrontée.

Lausanne, le 13 juillet 2000

M. Jean-Jacques Allisson, chef du Service de l'enseignement spécialisé, tél. 021/316.54.01